



DOSSIER

Élections européennes



LES ENJEUX ÉCOLOGIQUES DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Fiche Eau

Février 2024

Réenchanter l'Europe de l'eau

*Géraud Guibert, Président de LFE
Pierre Victoria, Vice-Président de LFE*

23 millions de citoyens européens n'ont pas accès à un réseau d'eau potable¹, et seulement 40 % des eaux européennes de surface peuvent être qualifiées en « bon état » (44 % en France²).

À partir du milieu des années 1970, l'Union européenne s'est intéressée au domaine de l'eau en se focalisant **sur la santé publique** (directives relatives à la qualité des eaux brutes superficielles destinées à l'alimentation humaine, aux eaux de baignade, aux eaux à vocation piscicole et aux eaux conchylicoles), et sur l'égalité des industriels devant les normes environnementales. Dans les années 1990, L'UE s'est emparée de **la question environnementale** avec deux directives majeures (directive eaux résiduaires urbaines et directive nitrates).

La **Directive-cadre sur l'eau** de 2000 regroupe les directives existantes avec pour objectif la reconquête de la qualité écologique et chimique de l'eau, initialement prévu pour 2015, puis reconduit à l'horizon 2025, selon l'état de dégradation des masses d'eau. L'enjeu n'est pas seulement la maîtrise des rejets liés à l'activité humaine, mais le retour du vivant, flore et faune, dans les masses d'eau. Elle demande l'application du principe du recouvrement des coûts, en prenant en compte le principe pollueur-payeur dans la tarification des services d'eau, en distinguant au moins les ménages, l'industrie et l'agriculture et en y intégrant les coûts environnementaux et en fixant des districts hydrographiques pour mettre en œuvre une politique globale et concertée.

Le cadre juridique relatif à la gestion de l'eau s'appuie également sur la directive-cadre « stratégie pour le milieu marin » (DCSMM). Elle vise à garantir le bon état écologique pour les eaux marines. Depuis mai 2020, la nouvelle stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité a pris le relais, et a pour ambition de renforcer davantage la protection des écosystèmes marins.

En plus de la pollution domestique, notamment par les eaux usées, l'eau subit une pollution liée à d'autres secteurs, comme l'industrie (rejet de produits chimiques) et l'agriculture (produits phytosanitaires et pesticides). Au plan qualitatif, le bon état écologique n'a pas été atteint en 2015 et ne le sera pas en 2025. En 2019, 60 % des masses d'eau de surface européennes étaient en mauvais état écologique. Par ailleurs de grandes problématiques comme **la gestion des eaux pluviales et les micropolluants nécessitent** des mises à jour importantes de la directive. Du fait du retard pris par les États membres, l'UE a préféré privilégier l'atteinte des objectifs de bon état des eaux, reportée à 2027.

Dans son dernier rapport à la Commission européenne, la France précise que 67 % des masses d'eau superficielle risquent de ne pas atteindre les objectifs environnementaux. À terme, 14 % des masses d'eau souterraine risquent de ne pas atteindre le bon état quantitatif et 40 % de ces mêmes masses d'eau risquent de ne pas atteindre le bon état chimique.

20 ans après l'adoption de la Directive-cadre et sa transcription en droits nationaux, le désenchantement est perceptible. 20 % des Européens disent ne pas avoir confiance en l'eau du robinet³. Le consommateur ne s'y retrouve plus sur le juste prix, la qualité et la responsabilité. Des problèmes récurrents en matière de gouvernance et de financement maintiennent une situation instable à l'échelle du continent. L'eau est une ressource dégradée et limitée, aujourd'hui fortement impactée par le changement climatique, ce qui se répercute inégalement sur les ménages et les territoires. Par exemple, de nombreux pays, comme l'Espagne, souffrent d'une « sécheresse long terme » et doivent faire l'impasse sur certaines récoltes.

¹ La Rédaction. 2020. « L'Assemblée nationale évalue la politique européenne de l'eau. » Vie publique, le 15 janvier 2020. <https://www.vie-publique.fr/en-bref/272579-lassemblee-nationale-evalue-la-politique-europeenne-de-leau>

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

1. Durant le dernier mandat, des mesures techniques pour l'essentiel

Au cours de ce mandat, l'actualité européenne sur l'eau a été marquée par plusieurs textes.

La directive eau potable a été révisée en 2020, puis transcrite dans le droit français par ordonnance en 2022. Elle fixe de nouvelles règles pour protéger la santé humaine des risques de contamination des eaux potables, en renouvelant notamment les paramètres pour surveiller dans l'eau, avec l'intégration de nouveaux tels que les composés perfluorés. Elle prévoit la mise en place de plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux, du captage jusqu'au robinet du consommateur, pour l'ensemble des acteurs concernés.

La **révision de la directive eaux résiduaires urbaines** fixe les normes d'eau potable et de dépollution des eaux usées au niveau européen, qui évoluent en fonction des connaissances scientifiques et des problèmes émergents.

La directive sur la **dépollution des eaux usées** harmonise leur utilisation à des fins agricoles, voire de recharge de nappes. Recycler l'eau en créant des boucles locales d'économie circulaire se fait dans de nombreux pays, comme l'Espagne. Un règlement européen applicable à partir de juin 2023 fixe des exigences minimales pour les communes par rapport à l'irrigation agricole.

2. Les enjeux : une prise de conscience nécessaire des enjeux de sécheresse et de crues

Dès 2008, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) alertait sur les problématiques en devenir de la gestion de l'eau en Europe⁴ ; la préoccupation grandissante pour le stress hydrique et l'augmentation constante du risque de sécheresses et de crues sur le continent. Aujourd'hui, l'Union européenne ne semble pas avoir pris conscience de l'ampleur du problème et des avertissements scientifiques. Un des défis, notamment pour les pays du sud de l'Europe, est l'accentuation de la pression sur les ressources du fait de l'intensification de l'irrigation, l'étalement urbain et de l'accélération du changement climatique.

La politique de l'UE s'inscrit également dans un contexte de forte pression de l'opinion publique, qui se mobilise pour plus de transparence sur la qualité de l'eau et sa répartition. La pétition « Right2water » a recueilli 1,8 million de signatures, ce qui est en grande partie à l'origine de la révision de la directive eau potable.

Malgré l'ensemble de nombreux textes, les crises de l'eau sont devant nous : **de la disponibilité** du fait d'un accroissement de la demande dans un contexte de rareté plus grande des ressources, **de la qualité** par la prégnance et de la permanence des pollutions d'origine agricole (nitrates et pesticides), **de l'émergence de micropolluants** de mieux en mieux détectés (résidus médicamenteux, microplastiques, nanoparticules, métaux lourds, solvants, biocides, détergents, pesticides...), **de l'accès à l'eau** pour tous, près de 100 millions d'Européens (dont les habitants des territoires ultramarins) n'ayant pas accès à l'eau potable, **de l'intervention des citoyens** enfin, avec l'exacerbation des tensions entre usagers qui rend de plus en plus difficile le partage de l'eau au niveau territorial.

Dans ces temps incertains pour l'avenir de l'eau, il faut plus de prévisions, plus de gouvernance territoriale à la bonne échelle, plus d'écoute et de partage, plus de circularité, mais aussi plus de sobriété et d'efficacité dans l'utilisation de la ressource.

3. Mieux déterminer les principes de gestion de l'eau adaptés au changement climatique

❖ Il serait important que le débat européen permette **la fixation des grands principes de gestion de l'eau dans cette nouvelle période marquée par le changement climatique**. Ceci vaut par exemple pour les dispositifs de stockage de l'eau, leurs règles de gouvernance notamment pour répartir entre

⁴ Bates, B., Kundzewicz, Z. W., Wu, S., Palutikof, J. (dir.). 2008. *Le changement climatique et l'eau*. Document technique VI du GIEC. Secrétariat du GIEC, Genève.

les différents usages, les règles d'adaptation au changement climatique ou les questions de financement.

❖ L'Union européenne doit également s'appuyer sur **une forte politique d'innovation** en la matière. Des projets tels que PowerStep, MASLOWATEN ou encore CYTO-WATER tentent de remédier aux différents problèmes par le biais technique, afin de garantir la sécurité et l'approvisionnement de l'eau en Europe (traitement des eaux usées, irrigation pour l'agriculture, microorganismes dans les eaux industrielles, etc.).

❖ Enfin, les conclusions de la mission d'information sur l'adaptation de la politique de l'eau au défi climatique, présentées à l'Assemblée nationale française le 17 janvier 2024, résonnent à l'échelle européenne. En effet, **l'Union européenne devrait coordonner les politiques nationales** pour encourager une meilleure protection des écosystèmes dans les milieux aquatiques, sécuriser les ressources en eau potable, améliorer la gestion des périodes de sécheresse, et promouvoir davantage de sobriété d'usage. Ainsi, « faute d'anticipation, les conséquences pour notre système économique et sur notre qualité de vie pourraient être dramatiques »⁵.

⁵ <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/organes/commissions-permanentes/developpement-durable/missions-de-la-commission/mi-adaptation-politique-eau-defi-climatique>

A RETROUVER DANS LE DOSSIER

<https://www.lafabriqueecologique.fr/dossier-6-les-enjeux-ecologiques-des-elections-europeennes/>

CHAPITRE 1 : CLIMAT ET BIODIVERSITÉ

L'action climatique : une nouvelle étape, un changement de méthodes
Biodiversité : pour une approche stratégique, au-delà de simples objectifs
Rendre concrète la transition juste
L'écologie face à la montée du populisme
Sobriété, quel récit pour l'Union européenne
Choisir les bons mots pour l'écologie européenne
Politique d'adaptation à l'échelle européenne

CHAPITRE 2 : AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Politique agricole et alimentaire européenne, une nécessaire refondation
Renforcer la régulation européenne des OGM et nouveaux OGM
Lutte contre les pesticides en Europe : la grande désillusion
Engager la transition sociale et écologique des pêches d'ici 2030
Condition animale : les bons sentiments ne suffisent pas
Le tournant climatique et environnemental de la politique commerciale européenne : une avancée fragile à consolider et à développer
L'artificialisation des sols : l'essentiel reste à faire

CHAPITRE 3: ÉNERGIE ET ENTREPRISES

Des politiques énergétiques au milieu du gué
Quelle stratégie européenne vis-à-vis des producteurs d'énergies fossiles ?
Le système d'échange de quotas : garde-fou face à la vague populiste ?
La mobilité des personnes et des biens : il reste tant à faire
L'Europe, chef de file de la durabilité des entreprises
La low-tech, angle mort de la politique industrielle de l'UE
L'impact écologique du numérique : des premières mesures, à renforcer

CHAPITRE 4 : CITOYENS ET ENVIRONNEMENT

Réenchanter l'Europe de l'eau
Consommation durable : de nombreuses initiatives à finaliser et amplifier
Un nouveau souffle pour la co-construction citoyenne de la transition écologique
Impliquer plus et mieux les territoires
Une Europe pionnière pour la reconnaissance du crime d'écocide
Pollution atmosphérique : redoubler d'efforts
Pollution sonore : un sujet majeur trop mal traité